

EDITORIAL



Par **Annaïg Le Moël**
Secrétaire fédérale à l'Égalité

Pour gagner 2012 : Parions sur l'Avenir !

A l'heure où les socialistes morbihannais se mobilisent dans plusieurs communes contre la carte scolaire qui annonce 43 suppressions de postes dans le département, le Parti socialiste a présenté le 11 avril son pacte éducatif pour préparer l'avenir.

Depuis 2007, la Droite a considérablement détricoté et affaibli l'Éducation Nationale par la suppression de postes liée au non remplacement des départs en retraite et par la réduction de la part de budget qu'elle y consacre.

Les conséquences sont graves pour la société : mal être des enseignants, blocage de l'ascenseur social, augmentation des inégalités sociales "de départ", etc. Force est de constater qu'en moins de 5 ans, la performance des scolaires français est inférieure à la moyenne de celle des pays de l'OCDE. Ce sont, chaque année, près de 150 000 élèves, majoritairement les moins favorisés, qui décrochent du système sans aucune qualification. Le taux d'encadrement dans le primaire et le supérieur fait désormais partie des plus faibles de l'OCDE.

Face à ces constats terrifiants pour l'avenir de nos enfants, la France doit se donner les moyens d'investir durablement dans son système éducatif avec pour objectif général la réduction des inégalités sociales dès le plus jeune âge. Nous portons la scolarisation obligatoire à 3 ans et la possibilité d'accueillir les enfants dès 2 ans. Parallèlement nous développerons avec le soutien des collectivités un véritable service public de la petite enfance qui sera également un vecteur d'émancipation sociale pour les femmes et accompagnera les familles dans leur parentalité et la "co éducation".

Nous engagerons des réformes dans le sens d'une individualisation de l'enseignement au sein même de la classe, avec l'effort d'encadrement et de formation des enseignants qui en découle. Celle-ci devra se faire dans un cursus unifié de la scolarité obligatoire, préservé de toute compétition – et donc de toute sélection. Notre objectif doit être l'acquisition réelle, par tous les élèves, d'un socle de compétences à l'issue du collège, à commencer par une maîtrise retrouvée de la langue française, à l'écrit comme à l'oral.

Enfin aucune réforme ne peut se concevoir sans les principaux acteurs du système, les enseignants. Au-delà d'une revalorisation de leurs conditions de travail, nous devons redonner tout son sens à ce métier en recentrant leurs missions sur la transmission collective et individuelle des savoirs. Nous reviendrons donc sur les parcours de formation mis à mal par le gouvernement actuel et étayerons les équipes de terrain de professionnels médico-sociaux et éducatifs pour développer la pluridisciplinarité et aider les jeunes les plus en difficulté.

Pour qu'en 2012 l'École redevienne le berceau de la République, les socialistes feront de l'Éducation leur première priorité économique et sociale.

Projet socialiste 2012 Le Changement

Le Conseil national du Parti socialiste a adopté le 9 avril 2011 le texte du projet pour 2012, qui sera soumis au vote des militants le jeudi 19 mai. La version courte va être adressée à l'ensemble des adhérents et la version longue est consultable sur www.parti-socialiste.fr/projet. Voici un aperçu des 30 priorités qui y sont développées.

Redresser la France et proposer un nouveau modèle de développement

Emploi, compétitivité, investissement, désendettement : refaire de la France une nation qui compte

1. Muscler la compétitivité de la France : une banque publique d'investissement
2. Faire passer l'économie devant la finance : un impôt sur les sociétés modulable
3. Que l'Europe puisse innover : des emprunts européens pour le futur
4. L'emploi des jeunes : 300.000 emplois d'avenir
5. Protéger les salariés : dissuader les licenciements boursiers
6. Protéger les intérêts de l'Europe, de ses savoirs-faire et de ses salariés dans la mondialisation : des droits de douanes modulables
7. Réduire l'endettement de la France : réaffecter la moitié de nos marges financières

Agriculture, environnement, énergies : changer de modèle pour vivre mieux

8. Encourager les comportements écologiques : une TVA écomodulable
9. Une alimentation plus saine et des agriculteurs qui vivent de leur travail : soutien

à l'agriculture et la pêche de proximité

10. Sortir de la dépendance du nucléaire et du pétrole : développer les énergies renouvelables

Pouvoir d'achat, salaires, pensions : rendre la vie moins chère

11. Alléger la facture énergétique des Français : réinvestir une partie des superprofits pétroliers
12. Stopper l'envolée des loyers : plafonner à la première location ou la relocation
13. Que l'égalité salariale femme-homme devienne une réalité : conditionner des exonérations de cotisations patronales
14. Aider les jeunes à se loger et se loger : parcours d'autonomie et allocation d'études
15. Une plus juste répartition des richesses
16. Notre réforme des retraites

Retrouver la justice pour bâtir l'égalité réelle

Réforme fiscale : davantage de justice, davantage d'efficacité

17. Davantage de justice : fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG en un impôt plus progressif et prélevé à la source
18. Revaloriser le travail : le même taux d'impôt pour les revenus du capital et les bonus que pour ceux du travail

Services publics : priorité à l'éducation, à la santé et à la sécurité

19. La réussite de chaque jeune : un nouveau pacte éducatif
20. L'université et l'enseignement supérieur
21. L'épanouissement des tout petits : développer l'accueil en crèche et l'école à partir de deux ans
22. La santé : remettre l'hôpital au cœur du système
23. Améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes : nous ferons appel à la solidarité nationale
24. Améliorer la sécurité des Français et une justice plus efficace

Rassembler les Français et retrouver la promesse républicaine

25. Lutter contre les discriminations : généraliser le CV anonyme et expérimenter l'attestation de contrôle d'identité
26. Assurer l'égalité des genres et des familles : le droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples
27. Une politique juste et efficace en matière d'immigration
28. Conforter les contre-pouvoirs : garantir l'indépendance de la justice, et une loi anti-concentration dans les médias
29. Approfondir la démocratie
30. Encourager la démocratie locale

Fête de la Rose du Parti socialiste

Dimanche 1^{er} mai 2011 à partir de 16h

Halle des Forges - Inzinzac-Lochrist

En présence notamment de **Jean-Pierre Bel** - Président du groupe socialiste au Sénat, **Odette Herviaux** - Sénatrice, **Jean-Yves Le Drian** - Président de la Région Bretagne...

18h30 : Apéritif, suivi du repas (inscriptions sur place)

Stands de la Fédération du PS et du Mouvement des Jeunes socialistes (présentation sur les primaires et le projet socialiste), stand de l'Université sociale, vente de livres...



Anniversaire du 10 mai 1981

Mardi 10 mai 2011 à partir de 19h

Gymnase de Kervénanec à Lorient

19h00 : Apéritif et interventions politiques

20h00 : Célébration en images du 10 mai 1981

...Suivi du repas républicain (12€ sur inscription auprès de la Fédération)

Vote sur le projet socialiste le jeudi 19 mai

Les adhérents socialistes sont invités à voter sur les deux textes (version longue et version courte) du projet socialiste pour 2012, dans toutes les sections du département :

Le Jeudi 19 mai - de 17h à 22h
sauf dérogations horaires des sections

Un autre vote se tiendra le même jour pour désigner le-la premier-e des socialistes aux élections sénatoriales (voir p.4).

Informations complémentaires prochainement dans un courrier aux adhérents.

Les réponses au débat sur l'avenir de l'agriculture en Bretagne

Le 22 avril, le Palais des Congrès de Pontivy accueillait une réunion publique de restitution de la concertation agricole menée depuis début 2011 sur l'avenir de l'agriculture en Bretagne.

En prévision de la présentation de la nouvelle politique agricole pour les années à venir, la Région a lancé, en janvier 2011, une vaste consultation sur tout le territoire breton afin de récolter les contributions du grand public et des acteurs concernés. Au total : onze forums publics sur tout le territoire (avec près de 1500 participants : agriculteurs, élus, citoyens, coopératives ou industries agroalimentaires, représentants de la formation et de la recherche), des visites d'exploitations agricoles et un site internet participatif (avec plus de 14 000 visites et 278 contributions en quatre mois). Grâce à ces contributions, de nombreuses pistes de travail viendront alimenter la future politique agricole régionale qui sera présentée le 23 juin prochain.

La composition des commissions du Conseil général

Voici la nouvelle répartition des élus du groupe de Gauche au sein des commissions du Conseil général, à l'issue de la session du 15 avril.

Commission des finances, budget, administration et ressources des services : Yves Lenormand, Hervé Pellois et Gérard Perron.

Commission des infrastructures, équipement du territoire, environnement et mobilité : Yves Brien, Jean-Marie Chadouteau, Christian Derrien et Loïc Le Meur.

Commission développement économique, territoires, entreprises et innovation : Joël Labbé, Henri Le Dorze, Norbert Métairie, Guénaël Robin.

Commission actions sociales et solidarités, insertion et emploi : André Gall, François Hervieux, Serge Moëlo, Thérèse Thiery.

Commission jeunesse, éducation, sport et culture : Bernadette Desjardins, Emile Jétain et Pierre Pouliquen.

DOSSIER

Dépendance, perte d'autonomie : Enjeu politique et sociétal

Le dernier débat d'actualités organisé par le Secrétariat fédéral de la Formation s'est tenu à Lanester le 11 avril, sur les enjeux de la dépendance et de la perte d'autonomie. Les intervenants ont fait un tour d'horizon des problématiques posées, devant près d'une soixantaine de militants et de sympathisants.

Aux côtés de Bernard Ennuyer, (voir présentation en encadré), sont intervenus Catherine Tymen, directrice du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Ploemeur et Claudine de Brassier, SF à la Formation, ainsi que de nombreuses personnalités présentes dans la salle : élus municipaux et du Conseil général, Joëlle Le Gall, présidente de la Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles, Dominique Béneteau, président de la mutualité...

Définition

La dépendance ou la perte d'autonomie impliquent le besoin de recourir à un tiers pour effectuer les activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, transferts, alimentation, courses, ménage, préparation du repas...). Cette dépendance peut être totale ou partielle, physique et/ou psychique.

La dépendance est évaluée par les conseils généraux via une grille de cotation Autonomie Gérologique et Groupe Iso Ressource (AGGIR) qui peut ouvrir droit à l'APA pour les GIR 1 à 4. La grille va de 1, pour une personne très dépendante à 6, personne ayant une très légère perte d'autonomie. Le plan d'aide est réalisé au domicile de la personne âgée, en tenant compte de son projet de vie et de son environnement.

Quelques chiffres sur la dépendance

En 2010, sur 13,4 millions de plus de 60 ans, 11 185 000 étaient bénéficiaires de l'APA. 75 % ont plus de 79 ans et 75 % sont des femmes. Moyenne d'âge des nouveaux bénéficiaires : 83 ans.

Coût de l'APA : 5,3 milliards d'euros en 2010, loin derrière la dépense des soins liés à la dépendance (13,4 milliards d'euros). 44,6% des bénéficiaires de l'APA sont classés en GIR 4, et la proposition de la députée UMP V. Rosso-Debord visait à les supprimer du dispositif. A noter que son rapport publié en juin dernier vient d'être mis à mal par le Sénat qui s'est fortement opposé à cette proposition et bien d'autres comme par exemple le remplacement de l'APA par une assurance privée.

Viellissement ne veut pas systématiquement dire dépendance : 20% des personnes de 85 ans et 63% des personnes de 95 ans sont dépendantes. Dans les années qui viennent, la population âgée va augmenter et donc la population dépendante, mais

dans une moindre mesure car l'âge d'entrée en dépendance va reculer.

Les enjeux

Quelle place pour la personne âgée dans notre société (vie sociale, parcours résidentiel, reste à charge de la dépendance..) ?

Quand allons-nous converger vers une prestation de la compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge ?

Quelle prise en charge financière : solidarité avec la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale ou assurance privée individuelle ?

Quelle organisation sur notre territoire : rôle des CCAS, intercommunalités, conseils généraux dans le cadre de la réforme territoriale, région, Etat ?

Majoritairement, les Français plébiscitent le maintien à domicile de la personne dépendante mais actuellement, ce n'est pas réalisable. Bien souvent l'entrée en structure se fait par défaut.

Par ailleurs, le secteur de l'aide à domicile est en crise par manque de financements.

Le projet socialiste proposé au vote des militants propose la création d'une cinquième branche pour la

Bernard Ennuyer, sociologue, a fondé et dirigé pendant 40 ans une association de services de maintien à domicile qui emploie 240 salariés à Paris. Appartient à un collectif qui milite pour la création d'une 5^{ème} branche à la sécurité sociale et l'accompagnement de la perte d'autonomie équitable quelque soit l'âge d'entrée dans le handicap. Auteur de nombreux ouvrages sur la question et publie régulièrement des chroniques dans les journaux nationaux. Il a été auditionné par l'Assemblée nationale et le Sénat ces derniers mois.

dépendance mais il faudra régler le problème du financement avec une vraie réforme fiscale. C'est un nouveau contrat de société qu'il faut mettre en place avec les Français, sans omettre le développement de la prévention des facteurs responsables de l'entrée en dépendance. Bernard Ennuyer définit la vieillesse comme "le résultat d'un parcours social dans une société donnée". Il nous a transmis son analyse de ce débat, véritable enjeu de société, de façon magistrale.

Claudine De Brassier
SF à la Formation

Un peu d'histoire

1945 : création de la sécurité sociale, les états chroniques invalidants ne sont pas répertoriés

1962 : Rapport Laroque, création des aides ménagères pour accompagner la personne âgée, financement par les caisses de retraite

1975 : Loi Veil, prise en charge médico-sociale avec reconnaissance des états chroniques invalidants et introduction de la notion de handicap. De cette loi découlent les 3 champs actuels : sanitaire pour les maladies, social pour les personnes âgées et médico-social pour les pathologies chroniques invalidantes

1994 : mise en place de la grille AGGIR et la première Prestation Dépendance

1995 : Prestation Spécifique Dépendance pour les plus de 60 ans, GIR 1 à 3 avec récupération sur succession.

Introduction de cette barrière d'âge toujours d'actualité : avant 60 ans une perte d'autonomie relève de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) beaucoup plus favorable que l'APA si la dépendance apparaît après 60 ans. Or, la loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » avait prévu de supprimer en 2010 cette barrière d'âge dans les dispositifs de compensation ainsi que dans les modalités de financement des établissements. Par ailleurs en 2009, la France a signé la convention de l'ONU sur les droits de personnes handicapées, reconnaissant les mêmes droits quelque soit l'âge.

2002 : APA, sans récupération sur succession pour les GIR 1 à 4 à partir de 60 ans, financée à 50% par l'état, actuellement seulement 30% avec une inéquité entre les territoires pour le montant de la prestation différent d'un département à un autre pour le même degré de dépendance.

2008 : plan solidarité grand âge qui contient des éléments de base pour accompagner la perte d'autonomie, mais pas de budget alloué

Les assurances privées existent depuis 1980 et sont très sélectives : 2 millions de souscripteurs en 2010 pour 11000 rentes versées.

Comment rester collectivement solidaires des plus fragiles ?

par Bernard Ennuyer, le 16 avril 2011



Le président de la République a ouvert, en février 2011, le débat national sur ce qu'il a appelé "la réforme de la dépendance". C'était donc l'occasion d'en débattre le 11 avril à Lanester avec des professionnels du secteur, des élus, des familles, des militants, des personnes dites "âgées". Nous sommes tous concernés par le débat sur cette réforme et son financement, tout simplement parce que nous sommes tous d'abord des citoyens.

Le vieillissement, c'est l'avancée en âge tout au long de notre parcours de vie. La vieillesse est la dernière partie de ce parcours, qui commence aux alentours de 75 ans, voire 80 ans et plus. Rappelons que la catégorisation par l'âge utilisée

par les media, les plus de... 65, 75, 85 ans, est caricaturale car elle masque de profondes différences et inégalités de classe sociale, de ressources, de genre (homme-femme), de territoire (urbain-rural) et de culture et qu'il n'y a pas d'homogénéité des fameuses "personnes âgées". De plus, les plus de... vont plutôt bien et ne sont en aucun cas un problème pour la société française, en dépit du discours catastrophique souvent entendu. 85% des plus de 80 ans n'ont pas de limitations d'activité sévères dans les actes de la vie quotidienne (chiffres 2008 de l'enquête Handicap-Santé).

Le débat sur la "dépendance" concerne donc la minorité des personnes de plus de 60 ans (environ 8%, soit 1,2 million) qui ont justement des difficultés dans les actes de la vie quotidienne. Qu'elles soient à domicile ou en hébergement, ces personnes ont besoin d'aide et de soins de longue durée (long term care) mieux financés par les politiques publiques, car actuellement cette aide quotidienne pèse trop lourdement sur les familles et plus particulièrement sur les

femmes.

Nous pensons qu'il faut financer cet accompagnement par un financement solidaire de l'ensemble des citoyens et non pas obliger chacun à recourir aux assurances privées, tendance actuelle affichée par le gouvernement. D'autre part, il faut impérativement rompre avec la discrimination par l'âge qui pénalise les personnes de 60 ans et plus, lorsqu'elles deviennent handicapées, par rapport aux personnes en situation de handicap avant 60 ans.

Au-delà du débat sur la "dépendance", l'enjeu actuel - qui sera aussi un des enjeux de la présidentielle - est de savoir comment dans une société qui s'individualise de plus en plus, nous pouvons rester collectivement solidaires des plus fragiles d'entre nous pour leur permettre, comme à nous tous, de rester des acteurs sociaux et des citoyens à part entière. Battons nous pour ne pas laisser les experts nous dicter la façon dont nous voulons vivre ensemble, chacun d'entre nous étant tout à la fois individu "singulier" et individu "collectif" (Norbert Elias, La société des individus).



Les Jeunes socialistes du Morbihan

2012 ne sera pas 2002 !

Suite aux élections cantonales certains semblent étonnés de la percée du Front National. Pourtant, depuis 2002, le vote Le Pen ne fait plus peur et est banalisé. Preuve en est l'espace médiatique réservé à Marine Le Pen depuis le congrès du FN. De plus force est de constater que le paysage politique français a évolué, le gouvernement et Sarkozy portent la responsabilité de sa radicalisation.

Le vote FN est bien un vote de rejet des partis traditionnels. Cet amalgame se résume bien par le slogan "UMPS" si cher au FN.

D'où vient la défiance des Français envers les socialistes et autres partis traditionnels ? Ne nous trompons pas, il n'y a pas que des électeurs de droite qui dévient vers le FN, bien au contraire. Une partie de la réponse se trouve sûrement dans notre difficulté à répondre à toutes les aspirations volatiles de nos électeurs. Raser gratis est impossible dans notre pays. Prétendre le contraire n'est que démagogie !

Mais une autre partie de la réponse vient aussi des signaux que nous envoyons, nous socialistes, via nos partenaires. Il suffit de regarder aujourd'hui le nombre de municipalités dirigées par des collectifs composés de "citoyens apoli-

tiques". Au sein de ces collectifs nous retrouvons souvent des gens n'ayant pas d'engagement politique. Dans le même temps ceux-ci dénoncent de manière quasi systématique le fonctionnement des partis politiques. Ils ne prennent pas position lors des grandes échéances, bien souvent par incapacité à obtenir un consensus au sein même de leurs équipes.

Europe Ecologie les Verts, dont l'appareil est aux mains des anciens verts, n'avaient entre eux comme rare point commun de détester le Parti Socialiste et dénoncer son hégémonie. Il suffit de regarder ce qu'ont fait nos partenaires lors de la dernière échéance, se maintenant au second tour en Loire-Atlantique, et n'appelant pas systématiquement à voter socialiste dans le Morbihan. Peut-on dès lors les considérer de Gauche lorsqu'ils refusent le désis-

tement républicain ?

Alors cherchez le lien entre eux, les collectifs citoyens et le FN ? Certainement leur irresponsabilité ! A force de crier au loup, pour des raisons de poste plus que pour des questions de projet, on donne des armes à notre adversaire commun : l'extrême droite.

Plutôt que de vouloir dealer des circonscriptions en agitant un animateur TV de TF1, peut-être devrions nous parler projet ? Et si le prix à payer est trop grand laissons-leur la responsabilité de reproduire le schéma terrifiant pour la République de 2002 !

Fabien

Retrouvez-nous sur notre site : www.mjs56.fr

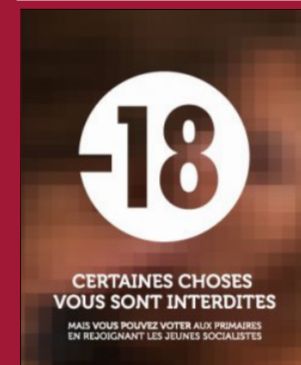
Une première soirée républicaine réussie pour la section de Belz

La section du canton de Belz a organisé un premier repas républicain, vendredi 15 avril à Etel. Pour une première, ce fut une réussite puisqu'une centaine de personnes s'est retrouvée autour d'une moules-frites. Une distribution d'invitation les deux week-ends précédents a permis de faire venir les sympathisants et parmi les convives s'est même joint un militant de la section du 4^{ème} arrondissement de Paris qui a eu connaissance de l'événement via la Coopool.

Plusieurs élus de Gauche du Pays d'Auray et au-delà ont également participé à la soirée, placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité. Le soutien au maintien de la filière pêche du lycée maritime d'Etel a notamment été au coeur des discussions et a fait l'objet d'une pétition qui sera remise aux enseignants du lycée.

Une première réussie qui en appelle d'autres...

Les Jeunes Socialistes ouvrent un nouveau droit aux mineurs



Les Jeunes Socialistes s'inscrivent dans la campagne des primaires citoyennes organisées par le Parti Socialiste qui ouvre un nouveau droit aux mineurs de plus de 15 ans : celui de pouvoir voter.

Les 15-18 ans pourront en effet, en adhérant au Mouvement des Jeunes Socialistes avant le 31 mai 2011, désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2012.

Pour promouvoir ce nouveau droit, les Jeunes Socialistes lancent une campagne à destination des lycéens, reprenant le sigle interdit aux moins de 18 ans avec pour slogan "Certaines choses vous sont interdites, mais vous pouvez voter aux primaires en rejoignant les Jeunes Socialistes !"

Cette campagne marque également le lancement du réseau des lycéens socialistes avec la mise en ligne du site lycees-en-mouvement.fr qui donne à tous les lycéens des éléments pour militer devant leurs établissements.

Alors pour participer au changement en désignant le candidat des socialistes pour 2012 rejoignez les Jeunes Socialistes sur le site www.mjs56.fr

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Judi 21 avril - Larmor-Plage
Rencontre avec la section PS

Vendredi 22 avril - Lorient
Visite de l'AFPA

Mercredi 27 avril - Paris
Rencontre avec François Hollande

Judi 28 avril - Rennes
Rencontre au siège Ouest-France

Dimanche 1er mai - Inzinzac-Lochrist
Fête de la Rose

Lundi 2 mai - Lorient
Réunion de l'Institut François Chappé

Actualité

L'assassin revient toujours sur les lieux de son crime

Le candidat Sarkozy, déjà en campagne, avec les sous des contribuables, a choisi de revenir sur les lieux de sa principale annonce des dernières présidentielles à savoir le tristement célèbre : "travaillez plus pour gagner plus". Lors de son voyage dans les Ardennes, Nicolas Sarkozy a bien essayé d'enfiler les habits "candidat du pouvoir d'achat", mais l'air ne suit plus la chanson et les accents volontaristes ne font pas oublier à beaucoup de ceux qui l'écoutent la dure réalité des choses, à savoir la crise économique et les bas revenus.

Avec des marges de manœuvres ultra réduites, qu'il a largement contribué à mettre en place, et la nécessité de réduire les déficits, le catalogue des promesses en est rendu à sa plus simple expression.

On a quand même senti une certaine velléité de retrouver ses accents lyriques de 2007 avec la prime de 1.000 euros, mais l'annonce de cette manne est tombée complètement à plat et a suscité plus de remarques désobligeantes que d'approbation. Cette prime qui ne devrait toucher que les salariés des entreprises du CAC 40 laisse sur le bas côté tous les autres salariés et demandeurs d'emploi, c'est-à-dire les plus fragiles de notre société.

La volonté élyséenne est certes louable, car faire distribuer une partie des bénéfices des entreprises aux salariés sans donner tout aux actionnaires pourrait paraître comme généreuse. Sauf que ce n'est pas ce qu'ils demandent, mais plutôt des augmentations de salaire, et là le Président reste coi. Il pourrait aussi proposer de baisser le coût des carburants et autres gaz et électricité, mais là, il n'y a personne au bout du fil. Il ne veut pas faire de misère à ses amis en taillant dans les marges bénéficiaires.

Les tournées en province du candidat Sarkozy ont un but strictement électoral, mais il n'est pas sûr que les bénéficiaires qu'il souhaite en retirer soient à la hauteur de son investissement, car l'eau a coulé sous les ponts depuis 2007 et les Français ne sont plus prêts à croire aux derniers boniments d'un candidat en perte de vitesse dans l'opinion.

Jean Droual

ELECTIONS

Elections sénatoriales : mode d'emploi

A la fin du mois de septembre, 50% des départements français devront renouveler leurs sièges de sénateurs. Le Morbihan, qui dispose de 3 sièges, en fait partie. L'enjeu est important : à l'échelle du département, d'une part, il s'agit de conserver le siège de Gauche, acquis en 2001 par Odette Herviaux... mais le mode de scrutin a changé et la tâche s'annonce difficile. Au niveau national, d'autre part, puisque l'on pourrait assister à un basculement historique du Sénat à Gauche, le rapport de force étant désormais très serré depuis le renouvellement de 2008.

Le mode de scrutin majoritaire

Ce mode de scrutin est pratiqué dans les départements métropolitains et d'outre-mer ainsi que dans les autres collectivités d'outre-mer auxquels sont attribués un, deux ou trois sièges de sénateurs.

Il s'agit d'un scrutin majoritaire à deux tours dans lequel il faut, pour être élu, obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés, c'est-à-dire la moitié des voix plus une, faute de quoi il est procédé à un second tour de scrutin pour lequel la majorité relative suffit. L'article L.294 du code électoral ajoute une seconde condition pour qu'un sénateur soit élu au premier tour : avoir obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. D'autre part, au second tour de scrutin, si deux candidats sont à égalité de voix, le plus âgé est élu.

Le scrutin est uninominal lorsque le

département n'est représenté que par un seul sénateur. Dans le cas où plusieurs sièges sont à pourvoir, le scrutin n'est pas un scrutin de liste mais un **scrutin plurinominal** qui se caractérise de la façon suivante :

- les candidatures peuvent être isolées ;
- si les candidats sont groupés en listes, celles-ci peuvent n'être pas complètes ;
- les listes ne sont pas bloquées : l'électeur peut rayer des noms, en ajouter d'autres, panacher entre plusieurs listes ;
- à l'issue du scrutin, le décompte des voix ne se fait pas par liste, mais par nom.

Pour le Morbihan, l'hypothèse de composition du collège des grands électeurs est la suivante :

Les résultats détaillés de 2001 :

- Inscrits : 1.641 - Votants : 1.636 - Exprimés : 1.629
- Liste Josselin De Rohan (RPR/UDF) : 553 voix (1 élu)
- Liste Odette Herviaux (PS) : 506 voix (1 élu)
- Liste Joseph Kergueris (UDF/RPR) : 373 voix (1 élu)
- Liste Daniel Gilles (PCF) : 112 voix
- Liste Claudine Le Goff (Les Verts) : 50 voix
- Liste Ch.Guyonvarc'h (Régionaliste) : 24 voix
- Liste Daniel Bergeron (Front National) : 7 voix
- Liste Gilbert Perrin (Divers) : 2 voix
- Liste Gilles Le Postec (MNR) : 2 voix

- 6 députés
- 19 conseillers régionaux
- 42 conseillers généraux
- 1 691 délégués (élus, de droit, supplémentaires, selon la taille des communes)



L'investissement interne au PS

Nous devons procéder prochainement à l'investiture du (de la) premier(e) des socialistes, qui conduira et choisira la liste des candidat(e)s qui seront soumis aux suffrages des grands électeurs morbihannais.

La procédure de dépôt de candidature est la suivante : adresser à la Fédération, par tout moyen, un courrier de dépôt de candidature à l'attention du Premier secrétaire fédéral (avec copie au national à l'adresse : senatoriales@parti-socialiste.fr) accompagné d'une profession de foi expliquant les motivations de cette candidature, à **partir du lundi 2 mai et jusqu'au vendredi 6 mai à 18h00**. Les candidatures seront soumises au **vote de l'ensemble des adhérent(e)s le jeudi 19 mai**, en même temps que le vote sur le projet socialiste.

Campagne des primaires et des présidentielles : Une formation militante le 14 mai à Vannes

Le National propose une formation, en priorité destinée aux secrétaires de section, mais également ouverte à toutes les personnes intéressées, sur la nouvelle méthode d'organisation de la campagne présidentielle, qui pourra également être déclinée pour les primaires.

Pour tous renseignements et inscription, contactez-la Fédération au 02 97 84 84 55.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient - Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules Verne - 56530 QUEVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr